

Le Baptême dans la Bible selon l'E.E.F.G.L.

Position des anciens
(réflexion 2005-2007)

Approuvée le 29 mai 2007.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Le baptême de Jean Baptiste | 3 |
| Le baptême selon Christ et les apôtres | 4 |
| Pourquoi se faire baptiser ? | 4 |
| A cause du commandement de Christ | 4 |
| A cause de l'exemple en Actes | 4 |
| A cause de l'enseignement indirect des épîtres | 5 |
| A quel moment se faire baptiser ? | 5 |
| Après la conversion | 5 |
| Avec une vie engagée pour Christ | 6 |
| A un âge suffisant | 6 |
| Que signifie le baptême ? | 6 |
| Expression de repentance | 7 |
| Identification à l'œuvre de Dieu | 7 |
| Symbole d'une volonté de changement | 7 |
| Pourquoi le baptême se fait-il par immersion ? | 7 |
| L'aspersion est-elle « baptême » ? | 8 |
| Peut-on être baptisé plusieurs fois ? | 8 |
| Le baptême dans l'EEF | 9 |
| Pourquoi immerger trois fois pour baptiser ? | 9 |
| Et si | 10 |
| Si je ne me suis pas fait baptiser par triple immersion ? | 10 |
| Si je me suis fait baptiser dans une autre église ? | 10 |
| Si je me suis fait baptiser par aspersion en tant qu'enfant ? | 10 |
| Si je me suis fait baptiser par aspersion en tant que croyant ? | 10 |
| Annexes | 10 |
| Baptême & Judaïsme | 10 |
| Le baptême était-il connu du Judaïsme de l'A.T. ? | 10 |
| Le baptême était-il connu du Judaïsme du N.T. ? | 11 |
| Le baptême est-il connu du Judaïsme contemporain ? | 12 |
| Article de l'Encyclopédie Judaïque 'Miqveh' | 12 |
| Photos de baptistère antérieurs au 5 ^e siècle | 14 |
| Baptême d'eau et baptême de l'Esprit | 15 |

Le baptême de Jean Baptiste

Nous nous limiterons à deux textes clés du ministère de Jean-Baptiste. Matthieu 3.1-12 [voir aussi Marc 1.1ss ; Luc 3.1ss ; Jean 1.26ss] qui est le plus descriptif :

1 En ce temps-là parut Jean-Baptiste, il prêchait dans le désert de Judée. 2 Il disait : **Repentez-vous**, car le royaume des cieux est proche. 3 C'est lui dont le prophète Ésaïe a dit : C'est la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur Rendez droits ses sentiers. 4 Jean avait un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir autour des reins. Il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage. 5 Les habitants de Jérusalem, de toute la Judée et de toute la région du Jourdain, venaient à lui, 6 et ils se **faisaient baptiser** par lui **dans** le fleuve du Jourdain en **confessant** leurs péchés. 7 Comme il voyait venir au baptême beaucoup de Pharisiens et de Sadducéens, **il leur dit** : Races de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ? 8 Produisez donc du fruit digne de la repentance ; 9 et n' imaginez pas pouvoir dire : Nous avons Abraham pour père ! Car je vous déclare que de ces pierres-ci Dieu peut susciter des enfants à Abraham. 10 Déjà la cognée est mise à la racine des arbres : tout arbre donc qui ne produit pas de bons fruits est coupé et jeté au feu. 11 Moi, je vous **baptise dans l'eau**, en vue de la **repentance**, mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne mérite pas de porter ses sandales. Lui vous **baptisera d'Esprit Saint** et de feu. 12 Il a son van à la main, il nettoiera son aire, il amassera son blé dans le grenier, mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteint pas.

De ce texte :

- La prédication de la repentance est au centre de son ministère (3.2).¹
- La repentance se manifestait par : 1° le baptême (3.6)² et 2° la confession des péchés³
- La réalité de la repentance devait être manifeste pour que Jean-Baptiste accepte de les baptiser, puisqu'il s'oppose à la participation de certains (3.7).
- Le baptême *dans* l'eau (3.6, 11). Cette expression indique que l'on trouvait dans la région de l'eau en quantité suffisante ⁴. Cf. Jean 3:23 « Jean aussi baptisait à Enon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau; et on y venait pour être baptisé. »
- Le baptême de Jean anticipait (illustre ? prépare ? annonce ?) un baptême plus grand, celui qu'accomplirait Jésus avec le Saint Esprit (cf. Actes 1.5). Il existe donc une symétrie (parallèle ? relation ?) entre le baptême d'eau et celui de l'Esprit. Voir plus loin.

Et Matthieu 3.16, qui rapporte le baptême de Jésus :

Aussitôt baptisé, Jésus sortit de l'eau. Et voici : les cieux s'ouvrirent, il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui.

De ce texte, il ressort que :

- Jésus reçoit le baptême⁵ ce qui montre qu'il n'a pas de valeur purificatrice — comment le Saint de Dieu aurait-il pu être davantage sanctifié ? Le baptême de Jean est donc strictement symbolique
- Si Jésus sort de l'eau après son baptême cela implique qu'il y ait pénétré ☺ auparavant. Ce qui est démontré par l'emploi de :
 - Le verbe sortir [*anabaino*] veut dire « remonter, » ou « monter sur. »
 - Le verbe est accompagné de la préposition *apo*, signifiant en-dehors de / loin de.

Il est probable que le ministère de Jésus et des disciples dans les Evangiles s'inscrit dans la même lignée que Jean-Baptiste « ¹ Le Seigneur sut que les Pharisiens avaient appris qu'il faisait et baptisait plus de disciples que Jean. ² Toutefois, Jésus ne baptisait pas lui-même, mais c'étaient ses disciples. ³ Alors il quitta la Judée et repartit pour la Galilée. » (Jean 4.1-3)

¹ « repentez » est un impératif présent actif impliquant un processus interne et/ou continue de la personne Wallace, *Greek Grammar Beyond the Basics*, 485.

² « se faisaient baptiser » imparfait passif impliquant qu'ils recevaient l'action.

³ « en confessant » part. prés. moy. impliquant qu'ils accomplissaient l'action pour eux-mêmes et de façon continue.

⁴ « dans » ἐν une préposition clé que l'on retrouvera dans ce document.

⁵ participe aoriste passif, il reçoit l'action du verbe.

De ceci nous retenons :

- Que le baptême de Jean était l'expression externe de la repentance.
- Que le baptême était symbolique (c'est-à-dire qu'il n'était pas conçu pour réaliser une purification intérieure).
- Que le baptême de Jean s'effectuait par immersion.
- Que le baptême indiquait/symbolisait la conversion – ce qui devait choquer les Juifs car c'est comme s'il les appelait à se convertir au Judaïsme (cf. annexe).

Le baptême selon Christ et les apôtres

Pourquoi se faire baptiser ?

A cause du commandement de Christ

Les dernières paroles de Christ que l'on retrouve dans l'évangile affirment clairement que Jésus commande le baptême :

¹⁹ Allez, faites de toutes les nations des disciples, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ²⁰ et enseignez-leur à garder tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde (Matt 28.19-20)

De ce texte nous retenons que :

- Le verbe principal est « faire des disciples » (un seul mot dans l'original). C'est le seul verbe à l'impératif dans l'original, et c'est donc l'action principale commandée par Jésus.
- Les autres verbes (allez, baptisez, enseignez) sont des participes présents dans l'original ; ils détiennent leur caractère impératif par leur association au verbe principal, « faites des disciples. »
- Baptiser est donc l'application liée au commandement de faire des disciples. Tout comme le fait d'aller, et d'enseigner.

A cause de l'exemple en Actes

Tout au long du livre des Actes, nous voyons l'application du commandement du Christ : des hommes se tournent vers le Seigneur et sont baptisés :

- Actes 2:38 Pierre leur dit : Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit. [...] ⁴¹ Ceux qui acceptèrent sa parole furent baptisés ; et en ce jour-là, furent ajoutées environ trois mille âmes.
- Actes 8:12 Mais, quand ils eurent cru à Philippe, qui leur annonçait la bonne nouvelle du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ, hommes et femmes se firent baptiser. ¹³ Simon lui-même crut aussi et, après avoir été baptisé, il ne quittait plus Philippe et voyait avec étonnement les grands signes et miracles qui se produisaient. [...] ¹⁶ Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux ; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus.
- Actes 8:36 Comme ils continuaient leur chemin, ils arrivèrent à un point d'eau. Et l'eunuque dit : Voici de l'eau ; qu'est-ce qui m'empêche d'être baptisé ? [...] ³⁸ Il ordonna d'arrêter le char ; tous deux descendirent dans l'eau, Philippe ainsi que l'eunuque, et il le baptisa.
- Actes 9:18 Au même instant, il [Saul / Paul] tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue. Il se leva et fut baptisé
- Actes 10:47 Alors Pierre reprit : Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous ? ⁴⁸ Il ordonna de les baptiser au nom de Jésus-Christ. Ils lui demandèrent alors de rester là quelques jours.
- Actes 16:15 Lorsqu'elle eut été baptisée avec sa famille, elle nous invita en disant : Si vous me jugez fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison et demeurez-y. Et elle nous pressa très instamment.

- Actes 16:33 Il [le geôlier de Philippe] les [Paul & Silas] prit avec lui, à cette heure même de la nuit, lava leurs plaies, et aussitôt il fut baptisé, lui et tous les siens.
- Actes 18:8 Pourtant Crispus, le chef de la synagogue, crut au Seigneur avec toute sa famille. Et beaucoup de Corinthiens, qui écoutaient Paul, crurent et furent baptisés.
- Actes 19:3 Il dit : Quel baptême avez-vous donc reçu ? Ils répondirent : Le baptême de Jean.⁴ Alors Paul dit : Jean a baptisé du baptême de repentance ; il disait au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus.⁵ Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus.

A cause de l'enseignement indirect des épîtres

Un texte de Corinthiens nous montre la continuité de la pratique du baptême :

1 Corinthiens 1:14 Je rends grâce de n'avoir baptisé aucun de vous, excepté Crispus et Gaïus.¹⁵ Ainsi personne ne peut dire que vous avez été baptisés en mon nom.¹⁶ J'ai encore baptisé la famille de Stéphanas, du reste, je ne sais pas si j'ai baptisé quelqu'un d'autre.

De ces textes nous retenons :

- Que Christ ordonne de baptiser des disciples
- Que le baptême suit la conversion, et qu'il n'est pas nécessaire au salut
- Que le baptême était symbolique et non source de salut (voir Act. 8.16 ainsi que le baptême de Simon le Magicien).
- Que ceux qui avaient reçu le baptême de Jean n'étaient pas convertis et devaient être baptisés (et non re-baptisés) après leur conversion, cf. Act. 19.3-5.

A quel moment se faire baptiser ?

Après la conversion

Le couple {repentance ou conversion & baptême} se retrouve avec constance, tout au long de l'Écriture :

- L'exemple culturel du Judaïsme, qui symbolise ainsi la conversion sous cette forme
- L'exhortation de Jean-Baptiste qui lie très fermement repentance et baptême
- Le mandat du Christ qui évoque une progression autant théologique que chronologique : devenir disciple, puis se faire baptiser, puis être enseigné.
- La prédication des apôtres qui ne laisse aucune ambiguïté : « Pierre leur dit : Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé » (Actes 2:38). Un commandement d'autant plus intéressant que la foule devait comprendre en son sein un grand nombre de personnes ayant été baptisées par Jean-Baptiste.

La Bible ne contient aucun exemple de baptême de nourrisson. Certains affirment parfois le contraire, sur la base d'Actes 16.31 ss :

31 Ils répondirent : Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille. 32 Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur, ainsi qu'à tous ceux qui étaient dans sa maison. 33 Il les prit avec lui, à cette heure même de la nuit, lava leurs plaies, et aussitôt il fut baptisé, lui et tous les siens. 34 Il les fit monter dans sa maison, mit la table et se réjouit avec toute sa famille d'avoir cru en Dieu.

- Certains affirment que la maison devait forcément inclure des enfants — et donc des nourrissons. Mais cet argument est fondé uniquement sur le silence des Écritures ! Or il paraît dangereux de se livrer à des extrapolations hasardeuses de ce genre !
- Les livres historiques de la Bible ne font que rapporter les faits relatifs aux actions de Dieu ou des hommes. La compréhension ou l'interprétation correcte de ces faits passe nécessairement par l'enseignement contenu dans les épîtres (ex. des miracles en Actes avec 2 Cor. 12.12 ; cf. Act 5.12-13). La spéculation sur la participation de nourrissons au baptême ne saurait être acceptée que dans la mesure où l'enseignement général des écritures serait en accord avec une telle pratique.

- L'âge de « ceux qui étaient dans sa maison » ne peut être établi, mais si enfants il y avait, ils se sont, d'après le texte, convertis également (cf. Marc 10.14) ce qui leur donnait droit au baptême.

D'ailleurs geste et signification vont de paire. Une fois le sens du baptême posé, le moment du baptême devient encore plus facile à établir : le geste suit la réalité de la conversion.

Avec une vie engagée pour Christ

Les Pharisiens qui venaient à Jean-Baptiste pour se faire baptiser s'entendaient dire : « produisez donc des fruits dignes de la repentance » (Matt 3.8). Le geste accompagne ainsi un engagement clair en vue d'une vie transformée. Le caractère nouveau de la vie du candidat (2 Cor 5.17) doit être suffisamment évident aux yeux de ceux qui l'entourent . Il est difficile de quantifier ce changement — ce n'est pas une vie sainte, mais un engagement à une vie sainte. Comme l'écrit Pierre : « C'était une figure du baptême qui vous sauve, à présent, et par lequel on ne se débarrasse pas de la souillure de la chair, mais qui est la demande (adressée) à Dieu d'une bonne conscience, par la résurrection de Jésus-Christ » (1 Pierre 3:21). Il appartient responsables de l'église, qui sont proches du candidat, de valider avec sagesse cet engagement vers Christ.

A un âge suffisant

Des deux points précédents il découle nécessairement qu'un enfant souhaitant se faire baptiser doit être capable de verbaliser sa foi et son engagement. Voici un extrait de la position adoptée en Juillet 1997 par les anciens :

- Le baptême ne dépend pas de l'âge, mais de l'authenticité de la conversion *et* de la qualité de la compréhension. En d'autres termes, si un enfant après s'être converti, demande le baptême en connaissance de cause, on accèdera à sa demande.
- L'enfant devra être capable d'exprimer sa foi publiquement.

A quoi faut-il faire attention avec un enfant ?

- Un enfant peut imiter la façon de faire de ses parents croyants ou s'intégrer dans un environnement religieux sans posséder véritablement une foi personnelle.
- Un enfant est facilement influençable. Il convient donc de décourager toute pression susceptible de l'influencer que cela provienne des parents et / ou des moniteurs.
- Un enfant pourrait aussi vouloir se faire baptiser « parce que ses camarades le font », notamment s'il voit que le baptême est source de réjouissance à l'église.

Recommandations aux parents

- N'incitez pas le baptême de vos enfants, contentez vous de les accompagner dans leur désir.
- A l'occasion du baptême n'organisez pas de réception, n'offrez pas de cadeaux. Certains enfants risqueraient de demander le baptême à cause de la fête et non à cause du Christ.

Recommandations aux moniteurs

- Si vous enseignez le baptême, n'encouragez pas de décision pour le baptême. Il faut que l'enfant lui même insiste dans ce sens.
- Ne faites pas de jaloux en mentionnant devant les autres la décision prise par un enfant. C'est sa décision.

Pour qu'un enfant se fasse baptiser

- L'enfant doit en parler avec [le responsable des écoles du dimanche.]
- L'enfant sera préparé au baptême par le responsable des écoles du dimanche, ou une personne formée à cet effet, éventuellement avec un ancien. Cette préparation comprendra une étude biblique, et la rédaction du témoignage de l'enfant.

Que signifie le baptême ?

Le baptême signifie trois choses :

Expression de repentance

Nous l'avons vu avec le ministère de Jean-Baptiste, ainsi que dans le livre des Actes. Puisque le baptême était réalisé dans la foulée de la conversion, il est facile d'en déduire qu'il la représente.

Un autre texte milite en faveur de cette compréhension :

Romains 6:3 Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Christ-Jésus, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ?⁴ Nous avons donc été ensevelis avec lui dans la mort par le baptême, afin que, comme Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie.

- Le texte ne précise pas de quel baptême il est question. On pourrait imaginer qu'il s'agit du baptême d'eau, mais le caractère efficace de ce baptême fait plutôt penser au baptême de l'Esprit (1 Cor. 12.13).
- Cette compréhension s'accorderait avec l'idée que Jésus baptisera tout homme soit par l'Esprit soit par le feu (Luc 3.16-17).
- Mais la « confusion » entre les deux baptêmes deviendrait alors révélatrice : le baptême d'eau « colle » au baptême de l'Esprit : Le second effectue un changement intérieur dont le premier témoigne.

Identification à l'œuvre de Dieu

La grande particularité du baptême de Christ, c'est qu'il est dispensé au nom de chaque personne de la trinité (Matt 28.19ss). Comme pour souligner l'entière participation du Seigneur au salut des hommes : le Père conçoit un plan de salut, que le Fils accomplit, et que l'Esprit applique. Le croyant proclame que Dieu l'a sauvé, et exprime ce sauvetage divin à travers le symbole du baptême.

L'identification à l'œuvre de Dieu apparaît aussi dans l'ironie de 1 Corinthiens 1 : 13: « Est-ce que Paul a été crucifié pour vous, ou bien est-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés ? ». Le croyant, identifié à Jésus dans sa mort et sa résurrection, montre cette identification par le baptême.

Galates 3:27 souligne aussi cette vérité : « vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. » Toujours ce jeu entre le baptême de l'Esprit (qui effectue la nouvelle naissance) et le baptême d'eau qui le signifie. Ajoutons un dernier exemple : « Ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts » (Colossiens 2:12)

Symbole d'une volonté de changement

Pierre évoque le baptême d'eau en ces termes : « C'était [le déluge] une figure du baptême qui vous sauve, à présent, et par lequel on ne se débarrasse pas de la souillure de la chair, mais qui est la demande adressée à Dieu d'une bonne conscience, par la résurrection de Jésus-Christ » (1 Pierre 3:21). Voilà un texte clair.

De ces textes nous retenons :

- Le geste n'est que l'expression du changement déjà produit par la justification.
- Il est symbole extérieur, pédagogique d'une réalité spirituelle.

Pourquoi le baptême se fait-il par immersion ?

Plusieurs raisons imposent la forme de l'immersion.

Le verbe baptiser, *baptizo*, tout d'abord :

- Il se compose de la racine *bapto* qui veut dire plonger, et du suffixe intensificateur *zo*.

- Il signifie « 1. plonger de façon répétée, immerger, submerger (bateau submergé, Polybius 1, 51, 6 ; 8, 8, 4). 2. nettoyer en plongeant ou submergeant, laver, rendre propre avec de l'eau. » ⁶

Le cadre du baptême :

- Matthieu 3.6 : « dans » les eaux du Jourdain. La préposition grecque « εν » n'est pas instrumentale (« avec » les eaux du Jourdain) mais spatiale (« à l'intérieur de »).
- Jean 3:23 « Jean aussi baptisait à Enon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau; et on y venait pour être baptisé. »
- Pour baptiser l'eunuque, Philippe « descendit dans l'eau » (Actes 8:36, 38).

La signification du baptême :

- Si le baptême évoque l'enterrement et la résurrection (cf. Col 2.12) il est approprié de le signifier par l'immersion complète.
- Si le baptême évoque la justification, il importe que le lavage soit complet (cf. Gal. 3.27).

L'aspersion est-elle « baptême » ?

On peut poser cette question uniquement parce que le mot grec *baptizo* a été translittéré (« baptiser ») plutôt que traduit (« immerger / submerger »). Les termes « aspersion » et « baptême » sont en réalité mutuellement exclusifs. La question « l'aspersion est-elle l'immersion ? » est en elle-même un contresens.

C'est au second siècle ap. J.-C. que pour la première fois, l'aspersion est mentionnée comme substitut au baptême. Voici le paragraphe VII du *Didaché* :

1. Quant au baptême, baptisez ainsi : après avoir proclamé tout ce qui précède, baptisez au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit dans de l'eau vive (courante). 2. - Mais, si tu n'as pas d'eau vive, baptise dans une autre eau; si tu ne peux pas (baptiser) dans l'eau froide, que ce soit dans l'eau chaude. Si tu n'as ni l'une ni l'autre (en quantité suffisante), verse trois fois de l'eau sur la tête au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. 3. - Avant le baptême, que celui qui administre le baptême et celui qui le reçoit se préparent par le jeûne et, si d'autres personnes le peuvent (qu'elles fassent de même); en tous cas tu commanderas à celui qui va être baptisé de jeûner un ou deux jours auparavant.

L'une des caractéristiques du Christianisme biblique, c'est de voir dans l'Écriture seule la source de la foi. Aucune source extra-biblique ne saurait donner une règle de conduite pour l'Église. Au mieux, le *Didaché* évoque une coutume de l'époque. Au pire il rapporte le début d'un dérapage loin de la suffisance et de l'autorité de la Bible.

Ceux qui veulent maintenir ce rite modifié par le *Didaché* (tenu pour légitime par l'Église Catholique Romaine, l'Église Réformée, l'Église Orthodoxe, et l'Église Darbyste) sont obligés de souligner que la forme est moins importante que la réalité spirituelle qu'il souligne. Cependant :

- Si Christ a donné un geste, qui a l'autorité de le modifier ?
- Les rites de l'AT devaient être pratiqués avec une grande précision. Le geste seul était invalide (cf. Esaïe 1) ; mais le geste mal fait aussi (cf. Mal 1).
- Le geste enseigne le fond, et tout geste imparfait déforme le sens qu'il est sensé communiquer.

Peut-on être baptisé plusieurs fois ?

Notre culture a été très influencée par la notion Catholique du rite. L'idée que le baptême transmettrait une grâce a donné à ce geste une connotation quasi mystique. Certains prêtres citent rapidement Ephésiens 4:5 : « il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême » sans réfléchir ni au sens ni au contexte.

⁶ Henry Thayer, “βαπτίζω”

Il ne faudrait pas associer au baptême la notion d'un sacrement efficace qui ne pourrait être accordé qu'une fois :

- On trouve des hommes baptisés par Jean-Baptiste (repentance) se faire baptiser après leur conversion à Christ (Actes 19.1-3)
- On trouve de faux disciples qui prétendaient avoir la foi se faire baptiser (cf. Actes 8.13).

Lorsqu'une personne déclare avoir été baptisée, il est important de vérifier si ce à quoi elle a été exposée correspond réellement à la définition biblique de cette institution, et, si ce n'est pas le cas, ne pas hésiter à l'encourager de demander à obéir au commandement de Christ sur ce sujet, dans les conditions prévues par Dieu :

- Si le baptême a eu lieu avant la conversion, On ne saurait parler de baptême au sens chrétien du terme. Le rite sans la réalité de la conversion n'est qu'une coquille vide.
- Si la forme du baptême n'est pas l'immersion, le terme baptême se révèle impropre .

Le baptême dans l'EEF

Pourquoi immerger trois fois pour baptiser ?

Lorsque les premiers responsables des E.E.F. se sont demandés de quelle manière pratiquer le plus bibliquement possible le commandement du Christ concernant le baptême il leur est apparu que le plus souhaitable était la triple immersion pour les raisons suivantes :

- La construction grammaticale de Matt 28.19 : « au nom du Père, du Fils, et du Saint Esprit »⁷ évoque par l'utilisation des articles définis une action distributive,
- Un verre de vin, vinaigre et eau (un seul verre avec les trois substances), diffère d' « un verre de vin, de vinaigre, et d'eau » (trois verres distincts).
- La triple immersion permet de distinguer le baptême de repentance, préparatoire à la plénitude de la révélation d'un Dieu trinitaire, du baptême Chrétien proprement dit.
- La triple immersion représente la part de chacun au sein de la trinité : le Père nous a choisis avant la fondation du monde (Eph 1.3ss) ; le Fils est devenu homme pour nous sauver en mourant à notre place (2 Cor 5.21 ; Gal 4.4) ; le Saint Esprit nous baptise pour nous faire intégrer le corps du Christ (1 Cor 12.13 ; Actes 2.38). La triple immersion exprime (symboliquement) cet engagement de la trinité.

Ces raisons sont suffisantes pour légitimer notre pratique particulière sans toutefois nous permettre d'exclure les autres (refuser par exemple la légitimité de la simple immersion). Les EEF sont heureuses de pratiquer le geste de l'immersion sous cette forme, et y sont encouragées par le témoignage intéressant de l'histoire de l'Eglise :

- Cf. le *Didaché* plus haut.
- Tertullien (155-222) « Il (Christ) donna, comme dernier commandement, qu'ils devaient immerger au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, pas au nom d'une seule personne. Car nous sommes immergés non une seule fois mais trois fois, au nom de chaque personne de la Trinité. » *De Bapt.*, cap. xiv.
- Hippolyte de Rome (mort vers 236) « Quand une personne descend dans l'eau, celui qui le baptise lui impose sa main et dit, « Crois-tu en Dieu, le Père Tout-Puissant ? » Il répond, « Je crois. » Celui qui baptise l'immerge une fois. Puis celui qui baptise dit, « Crois-tu en Jésus-Christ ? » Quand il répond, « Je crois, » il est immergé de nouveau. Puis il dit, « Crois-tu au Saint-Esprit ? » Celui qui est baptisé répond, « Je crois, » et il est immergé une troisième fois. » *Apostolic Tradition*, chap. 21

C'est au 7^e siècle que pour la première fois, les églises acceptèrent officiellement le baptême par simple immersion (4^e Concile de Tolède en 633).

⁷ εἰς τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος

Ainsi, la Bible enseigne au minimum l'immersion et *probablement* la triple immersion.

Et si ...

Si je ne me suis pas fait baptiser par triple immersion ?

Nous n'imposons pas la triple immersion comme norme. Le témoignage biblique est insuffisant pour l'imposer. Il est tout au plus confirmé par l'Histoire de l'Eglise — un témoignage qui n'a pas de valeur doctrinale suffisante. Ainsi quelqu'un qui est baptisé par simple immersion en tant que personne née de nouveau, n'a pas besoin de se faire baptiser par triple immersion.

Si je me suis fait baptiser dans une autre église ?

Si quelqu'un s'est fait baptisé (c'est-à-dire *immergé*) *après* sa conversion, nous considérons son baptême comme légitime puisqu'il respecte les conditions établies par l'Écriture.

Si quelqu'un s'est fait baptisé (c'est-à-dire *immergé*) *avant* sa conversion, nous considérons qu'il ne s'agissait pas d'un baptême et que le geste reste donc à accomplir. C'est l'heureuse célébration de la conversion !

Si je me suis fait baptiser par aspersion en tant qu'enfant ?

Il ne s'agit pas d'un baptême (voir plus haut) mais de l'engagement bienveillant de parents qui voulaient le meilleur pour leurs enfants, tout en se trouvant dans l'ignorance de l'enseignement des Écritures sur le sujet.

Si je me suis fait baptiser par aspersion en tant que croyant ?

Dans ce cas le terme de « baptême » est inapproprié (voir plus haut), même si la sincérité de l'aspersion ne saurait être mise en doute.

Annexes

Baptême & Judaïsme

Le baptême était-il connu du Judaïsme de l'A.T. ?

L'exemple le plus marquant de l'utilisation des bains dans le contexte vétérotestamentaire est celui du récit du prophète Elisée demandant à l'officier syrien Naaman de se baigner à sept reprises dans les eaux du Jourdain pour être purifié de la lèpre (2 Rois 5).

Le dictionnaire Emmaüs résume les données bibliques de l'époque de l'A.T. sur les « bains » :

Les Egyptiens portaient des vêtements de lin, toujours fraîchement lavés et leurs prêtres prenaient des bains froids 2 fois par jour et 2 fois par nuit (Hérod. 2.37). Hébreux et Syriens enlevaient la poussière de leurs pieds en les lavant, quand ils arrivaient dans une maison Ge 18.4; 19.2; 24.32; 43.24; Jean 13.10 Si les Israélites contractaient une souillure, ils se lavaient le corps et les vêtements Le 14.8; 15.5; 17.15; Nomb. 19.7, 8 dans de l'eau courante. Le 15.13 dans un réservoir (Judith 12.7,9; cf. Jn. 9.7), dans une rivière 2 Rois 5.10 dans une cour intérieure ou dans un jardin. 2Sa 11.2, 4 (cf. Suzanne 15) Ils se lavaient, s'oignaient et mettaient leurs plus beaux vêtements pour les fêtes, les cérémonies de cour et en quittant un deuil Ex 40.12, 13; Ru 3.3; 2Sa 12.20 (Judith 10.3; Mt. 6.17). Les prêtres se lavaient les mains et les pieds avant d'entrer dans le sanctuaire ou avant de faire brûler l'holocauste sur l'autel. Ex 30.19-21 Le souverain sacrificateur se baignait au moment d'entrer en charge et, le grand Jour des Expiations, avant d'accomplir chacun des actes de propitiation. Le 8.6; 16.4, 24 A l'époque de

Christ, les Juifs se lavaient les mains avant de manger; ils se lavaient ou s'aspergeaient en revenant du marché. Mr 7.3, 4.⁸

Le baptême était-il connu du Judaïsme du N.T. ?

Un expert archéologique écrit :

Les Miqwaot (sing., *miqweh*) sont des bassins rituels judaïques. Dans le monde méditerranéen, ils se retrouvent dans des maisons individuelles comme dans divers établissements privés. [...] Les bassins rituels judaïques sont construits différemment que les bains romains. Des instructions précises relatives à leur construction sont précisément données dans la Mishna, qui exige que le bassin soit suffisamment grand pour contenir environ 250 litres (40 séas) et suffisamment profond pour permettre l'immersion totale du corps (1,5 m). Le bassin doit être alimenté par de l'eau « vive » (c'est-à-dire courante) ou qu'elle soit canalisée à partir d'une source naturelle. L'eau ne peut être apportée manuellement. Les premiers Chrétiens d'origine juive ont continué à observer cette pratique de l'eau courante.⁹

Les fouilles réalisées au sud du Mont du Temple révèlent l'utilisation de ces bassins dans le culte :

Le long du Mur Sud devant ces portes, Hérode bâtit un chemin pavé de 7 m de large que Mazar a découvert lors de ses fouilles. De cette route, d'immenses escaliers descendent du devant des double portes large de 70 m. Ses 30 marches sont couvertes de pierre taillée. Quasiment reconstitués dans sa splendeur originale, l'escalier est encore utilisé de nos jours.

Un complexe de bains rituels a probablement été retrouvé entre les portes de Houlde, au sud de la route évoquée ci-dessus. Ce complexe, constitué de plusieurs miqwaot (bains cérémoniels judaïques), bassins, et citernes enduites, était suffisamment grand pour permettre la purification individuelle nécessaire aux foules immenses avant qu'elles ne soient autorisées à pénétrer dans le temple. [...] La Mishna nous apprend que les gens montant du Temple pour adorer entraient par la droite et ressortaient par la gauche peut être à cause du processus de purification. A Qumram par exemple, de petites cloisons dans les escaliers menant au bassins séparaient les individus qui s'étaient purifiés de ceux qui étaient encore impurs, évitant ainsi la contamination cérémonielle. Un passage talmudique rapporte la présence de Gamaliel (l'enseignant de l'apôtre Paul, Actes 22.3) avec les anciens, se tenant en haut des escaliers sur le Mont du Temple.¹⁰

Un site bien informé rapporte:

Dans la Halacha (loi juive), le miqweh se réfère aux eaux utilisées pour l'immersion rituelle. La Mishna nous dit qu'Esdras décréta que chaque homme juif devait s'immerger avant la prière ou l'étude. [...] Les Esséniens, par exemple, entraient dans un miqweh afin d'être prêt pour le jour du Messie. Dans le Talmud, les Esséniens et d'autres groupes semblables étaient identifiés comme des 'tovelei Shaharit', ce qui se traduit par 'baigneurs du matin.' La Halacha liste trois domaines exigeant l'immersion rituelle :

1. L'immersion (baptême) était l'une des trois obligations pour se convertir au judaïsme. Les autres étant la circoncision et le sacrifice (Maimonides, Hilkh. Iss. Biah xiii. 5)
2. La purification rituelle par immersion était exigée pour la femme après ses règles menstruelles (Lév. 15.28)
3. Les couverts fabriqués par des non-Juifs devaient être purifiés par un rite d'immersion avant leur utilisation pour la cuisine et le service (R.J. Zwi Werblowsky and Geoffrey Wigoder, Edd., *Encyclopedia of Jewish Religion*, Holt Rinehart, 1966, p-263).

Les Juifs orthodoxes et les autres rendaient encore visite aux miqweh pour l'immersion rituelle avant le Jour du Pardon en signe de purification et de repentance. Beaucoup s'immergeaient avant le Shabbat afin de mieux s'accorder avec la sainteté de cette journée.

[...]

Avant que le souverain sacrificateur ne puisse entrer dans le saint des saints le jour de l'expiation, il devait d'abord être purifié rituellement. Les sacrificateurs ne pouvaient pas participer au service du Temple sans s'être d'abord purifiés rituellement dans le miqweh. Aucun scribe ne pouvait écrire le nom de Dieu avant de s'être soumis à une purification rituelle. Toute personne entrant dans le complexe du temple était contrainte de passer par le rituel de purification. [...] même pendant les années terrible de la guerre, les lois du miqweh continuèrent d'être strictement respectés (66-73 ap. J.-C., Joseph, *Guerres* 4.205)¹¹

⁸ "Bain," *Dictionnaire Biblique d'Emmaüs*, in *La Bible Online* v. 1.32 (Editions CLE, 2003).

⁹ John McRay, *Archeology of the New Testament*, (Baker, 1991) 48-49.

¹⁰ *Ibid.*, 106-107.

¹¹ <http://sxws.com/charis/questions-11.htm>

Le baptême est-il connu du Judaïsme contemporain ?

Kolatch, un rabbin contemporain, explique le rôle joué de nos jours par les bains rituels:

Lorsque un individu se convertit au Judaïsme, il ou elle doit démontrer par des actions positive son désir de changer de religion. Pour la femme comme pour l'homme l'immersion dans un bain rituel (miqveh) a été une pratique Juive antique. Selon la Bible l'immersion est une action requise pour qu'une personne impure retrouve un état de pureté.¹²

Début 2005, un article du *Jérusalem Post* évoquait des problèmes administratifs pour reconnaître la conversion au Judaïsme de plusieurs Israéliens. Extraits :

Les cicatrices de la circoncision se sont résorbées, les entretiens devant les tribunaux rabbiniques sont derrière eux, mais les convertis potentiel en Israël sont dans l'impossibilité d'accomplir la dernière étape de leur conversion — l'immersion dans un miqveh — à cause d'une erreur de budget [...] Le Rabbin Tomer Shraga, coordinateur national des bains rituels par immersion (*miqveh*), a confirmé qu'aucune immersion pour convertis n'avait été réalisée depuis le début 2005, parce qu'il n'y avait plus d'argent pour payer l'intervenant tenant les bains rituels sous contrôle de l'Etat. C'est ainsi que, alors que les juges rabbiniques sont prêts à accompagner les convertis potentiels à leur miqveh et être témoins de leur immersion, ils sont dans l'incapacité d'accéder aux locaux.¹³

Voir l'excellent article tiré du Dictionnaire Encyclopédique du Judaïsme ci-après.¹⁴

De ceci nous retenons :

- que la notion d'immersion existait et perdure au sein du judaïsme.
- que l'immersion était symbolique de pureté.
- que l'immersion / ablution était (est) symbolique de conversion.

Article de l'Encyclopédie Judaïque 'Miqveh'

« Miqveh, » *Dictionnaire Encyclopédique du Judaïsme*, Paris : Robert Laffont, 1996.

Litt. « amas d'eau » ; *pl.* *miqvaot*

Bain rituel. Le *miqveh* est l'une des institutions de base de la vie communautaire juive, au même titre que la synagogue ou la maison d'étude. Le *miqveh* est mentionné pour la première fois dans le Pentateuque (Lv11,36 : « bien que fontaine, puits et amas d'eau restent pur... »), comme le seul moyen de purification des personnes et des ustensiles. Diverses sources d'impuretés sont énumérées : celles résultant d'un contact avec un cadavre, d'un accouchement, des menstruations, de maladies vénériennes et d'écoulement séminaux. On ne pouvait participer à une cérémonie au Temple si l'on ne s'était pas purifié au préalable. Nombre de bains rituels fréquentés par les pèlerins qui se rendaient au Temple ont été retrouvés lors de fouilles archéologiques. Après la destruction du Second Temple (70 è.c), beaucoup de lois de purification sont tombées en désuétude. Le *miqveh* reste cependant très important dans le judaïsme : ainsi une épouse ne peut cohabiter avec son mari avant de s'être immergée dans le *miqveh* pour effacer l'impureté que constitue la menstruation. De la même manière, l'immersion dans le *miqveh* est un facteur nécessaire à la conversion au judaïsme. S'ils sont fabriqués par un non-juif, les ustensiles de cuisine métalliques, ainsi que ceux en verre, doivent être immergés. Dans tous ces cas, il faut d'abord réciter une bénédiction bien précise. Les pratiquants ont coutume, bien que ce ne soit pas obligatoire, d'aller au *miqveh* la veille du Yom Kippour. Les *hasidim* vont au *miqveh* le vendredi, avant le début du chabbat.

Tout un traité de la Michnah (*Miqvaot*) est consacré aux règles de construction du *miqveh*. Lors des fouilles archéologiques faites à Massada, on a découvert dans d'anciennes synagogues, et même dans des maisons particulières, des bains rituels construits exactement selon ces prescriptions.

L'immersion n'étant considérée comme rituellement accomplie que si toute trace de saleté a disparu

¹² Kolatch, *Jewish Book of Why*, p. 297

¹³ Mati Wagner "Converts blocked from ritual baths" © Jpost.com, 14 janvier, 2005.

¹⁴ « Miqveh, » *Dictionnaire Encyclopédique du Judaïsme*, Cerf / Laffont, 1996, 679-681.

au préalable, on trouve toujours, près du *miqveh*, un établissement de bains. En effet, toute trace de saleté constituerait un obstacle (*hatsitsab*) au pouvoir purificateur du *miqveh*. Dans le judaïsme, la pureté physique et la pureté spirituelle sont intrinsèquement liées. Cependant les rabbins insistent sur le fait qu'il ne faut pas prendre le bain juste après l'immersion, afin de souligner le pouvoir exclusivement spirituel du *miqveh*. Il eut été impensable pour un sage de résider dans une communauté qui ne possédait pas de *miqveh*. Afin de subvenir aux frais de construction d'un *miqveh*, on est en droit de vendre une synagogue.

Concernant le bain rituel, les exigences de base portent sur l'origine et la quantité de l'eau, les matériaux et le mode de construction. L'eau peut être d'origine souterraine (source, puits), provenir de pluies, de neige ou de glace fondue (même si c'est de la glace artificielle).

Qu'elle ondoie ou qu'elle coule, l'eau de source, de mer ou de rivière est purificatrice. En revanche, l'eau de pluie ne l'est que lorsqu'elle est immobile dans un bassin. Aussi le bouchon de ce bassin doit-il être parfaitement ajusté. Autrement, il faut immédiatement changer l'eau par pompage. L'eau ne doit pas être versée dans le *miqveh* de main d'homme, à l'aide d'un ustensile, mais doit couler directement dans un bassin creusé ou construit exclusivement à cet usage. Les tuyaux ou gouttières où l'eau coule avant d'arriver au bassin ne doivent pas avoir la moindre cavité où l'eau puisse récolter même la plus petite impureté, ou être faits d'une matière susceptible de capter ces impuretés (Nb 31,22) mais construits à base de pierre, de terre, de ciment, d'amiante, ou de plastique. Cependant cette injonction peut être ignorée si, avant d'arriver au bassin, l'eau coule d'abord sur un matériau absorbant (du ciment par exemple) sur une distance d'environ 31 cm.

La quantité d'eau minimale requise dans le bassin est de 40 *séah* (quantité d'eau jugée nécessaire par les rabbins pour qu'une personne puisse s'y plonger tout entière). Ces derniers sont arrivés à ce résultat par un calcul tridimensionnel : une coudée multipliée par une coudée, multipliée par trois coudées de hauteur. Cela correspond aujourd'hui à une quantité allant de 292 à 532 litres. Mais dans la plupart des communautés, la quantité minimale requise est de 762 litres. Lorsque le bassin contient cette quantité minimale, l'eau du *miqveh* peut purifier n'importe quelle quantité d'eau ordinaire. Aussi peut-on y ajouter de l'eau chaude ou froide sans modifier le pouvoir purificateur du *miqveh*. Un ou plusieurs bassins peuvent être adjoint au bassin d'eau pure. Il suffit de pratiquer une ouverture d'au moins 3,9 cm de diamètre et d'une hauteur minimale de 81,3cm.

En Europe, au Moyen Âge, on se servait essentiellement de l'eau de source. De nos jours, on prend le plus souvent de l'eau de pluie recueillie sur les toits et qui coule à travers les gouttières jusque dans une citerne grâce à laquelle sont alimentés tous les autres bassins d'un *miqveh*. Du fait de la complexité des règles régissant la construction d'un *miqveh*, la supervision de rabbins connaissant parfaitement la Halakhah est nécessaire.

En Israël, la construction des bains rituels est effectuée sous la responsabilité du ministre des cultes. Un certain nombre de *miqveh* modèles ont été développés, du petit établissement offrant ses services à des villages d'une centaine de familles au grand complexe urbain équipé des services les plus sophistiqués (institut de beauté par exemple). Lors des dix premières années de son existence, le nouvel État d'Israël a construit environ cinq cent *miqvaot*, essentiellement dans les villes de développement. Aujourd'hui il y en a plus de mille deux cents.

Hors d'Israël, il est rare de trouver un *miqveh* dans une communauté non-orthodoxe. Le judaïsme conservateur insiste sur la nécessité des lois traditionnelles d'immersion et insiste particulièrement

Règles du *Miqveh*

Origine de l'eau : source, mer, rivière, eau de pluie, glace, neige.

Quantité minimale : 40 *séah* (332 litres).

Type d'eau : courante ; stagnante, lorsqu'elle est dans un bassin artificiel.

Matériaux : pierre, ciment, amiante, terre ; le métal est totalement interdit.

Cas où il faut changer l'eau : changement de couleur ; adjonction d'un autre liquide ; eau versée par quelqu'un avec un vase avant que le bassin ne contienne la quantité d'eau minimale.

Bénéficiaire de la purification : la future épouse ; la femme après ses règles ; la nouvelle accouchée ; le prosélyte ; les hommes la veille du Yom Kippour et la veille de chabbat ; l'eau normale, lorsqu'elle y est ajoutée une fois atteinte la quantité minimale prescrite par la Halakhah.

sur le fait que le prosélyte doit s'immerger dans le *miqveh* pour que sa confession soit effective. Bien que, théoriquement, les lacs, les océans et les rivières ainsi que certaines piscines soient parfaitement conformes au point de vue de la Halakhah, les comités conservateurs de décisions halakhiques pensent, dans leur grande majorité, qu'il faut absolument conserver le *miqveh* traditionnel, pour des raisons historiques, symboliques et spirituelles.

Aux États-Unis, le judaïsme réformé prône l'idée que le *miqveh* n'est plus nécessaire à notre époque. Mais en dehors de ce pays, la plupart des communautés réformées insistent sur le fait que le prosélyte doit s'immerger lors de sa conversion.

Photos de baptistère antérieurs au 5^e siècle



Village de Brioude (43)



Dchar Jdid, au Maroc



Lyon (69)



Grenoble (38)



Roanne (42)



Ephèse, Turquie



Jdidi, Tunisie

Baptême d'eau et baptême de l'Esprit

Le lien entre le baptême d'eau et celui de l'Esprit est admirablement résumé par le dictionnaire biblique d'Emmaüs :

3. Baptême du Saint-Esprit et baptême d'eau. Le baptême exprime une mort et une résurrection, l'ensevelissement du pécheur crucifié avec Christ, et la naissance de l'homme régénéré, né d'en haut (Jn 3:3) ; il indique la rupture avec le passé et l'entrée dans la sphère nouvelle de la foi et de la vie en Christ : « ... ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes ressuscités en lui et avec lui par la foi en la puissance de Dieu... il vous a rendus à la vie avec lui » (Col 2:12-13). « C'est en sa mort que vous avez été baptisés... ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité... nous marchions en nouveauté de vie » (Ro 6:3-5). « Vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ » (Ga 3:27). Il est évident que la mort et la résurrection avec Christ, la nouvelle naissance, la réception de la nouvelle nature qui permet une vie nouvelle, tout cela est une œuvre intérieure produite en nous par le baptême du Saint-Esprit. Le baptême du Saint-Esprit avait été clairement annoncé par Jean Baptiste (Mt 3:11 ; Mr 1:8 ; Lu 3:16 ; Jn 1:33). Jésus lui-même en répète la promesse (Ac 1:4-5) et les 2 accomplissements historiques mentionnés expressément dans le Nouveau Testament en furent l'événement de la Pentecôte (« ... dans peu de jours, vous serez baptisés du Saint-Esprit ») et celui de la maison de Corneille (Ac 11:15-16). La définition la plus précise de ce baptême est donnée par 1Co 12:13 : opéré par l'Esprit divin, il a pour effet de placer (immerger) « en Christ » chaque croyant, faisant de lui un membre de son Corps, et l'unissant en même temps à tous les autres enfants de Dieu. Le temps du verbe « nous avons tous été baptisés... » indique qu'il s'agit là de l'expérience initiale : l'homme régénéré n'a donc plus à rechercher le baptême de l'Esprit, ni un « nouveau baptême » (ce qui n'existe pas), mais la plénitude de l'Esprit constamment renouvelée. Voir Saint-Esprit. Le baptême d'eau exprime de façon extérieure ce que le baptême de l'Esprit a produit sur le plan spirituel.

Puisque le croyant meurt et ressuscite avec Christ, il est compréhensible que l'Église primitive ait pratiqué le baptême d'eau par une immersion totale du corps du néophyte. Le vieil homme, crucifié avec Jésus, disparaît sous l'eau ; c'est un nouvel homme qui en sort, mort au péché et régénéré pour une vie nouvelle (Ro 6:3-11 ; Col 2:12). Le baptême d'eau est donc simplement l'affirmation et la manifestation de ce que le baptême de l'Esprit a produit au fond du cœur. C'est la raison pour laquelle Paul peut déclarer qu'en réalité, il n'y a qu'un seul baptême (Ep 4:5).¹⁵

¹⁵ « Baptême » *Dictionnaire Biblique*, Saint Légiér : Editions Emmaüs.